

La courageuse élue Isabelle Surply mise en examen pour avoir qualifié d'islamistes des propriétaires de mosquée

écrit par Jeanne la pucelle | 24 mai 2025



Isabelle Surply-LOUAI/SIPA



Isabelle Surply-LOUAI/SIPA

Et pendant ce temps il n'est question que des vilains Frères musulmans qui dénatureraient le vrai islam... C'est la lutte finale à qui démontrera à l'ancan que islam et islamisme sont 2 planètes différentes et que, coran de bois, coran de fer, l'islam « c'est pas ça »... à coups de procès faits à ceux qui osent douter appeler un chat un chat.

Nous avons déjà salué plusieurs fois la courageuse patriote sur RR. Il faut absolument la soutenir. Ils vont essayer de dézinguer tous les lanceurs d'alerte sur l'islam à coups de procès pour diffamation.

<https://resistancerepublicaine.com/2016/09/24/migrants-ovation-pour-isabelle-surply-conseillere-regionale-fn-qui-a-pose-les-4-questions-qui-tuent/>

<https://resistancerepublicaine.com/2024/12/20/4000-e-requis-contre-isabelle-surply-pour-avoir-denonce-les-derivees-wokistes/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/11/02/coup-de-chapeau-a-isabelle-surply-qui-a-fait-chasser-une-association-islamiste-de-lens-de-lyon/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/04/la-resistante-isabelle-surply-et-la-leche-babouches-sandrine-rousseau/>

<https://resistancerepublicaine.com/2022/04/08/le-pithecanthrop-e-de-saint-chamond-bientot-expulse-mais-isabelle-surply-inculpee/>

<https://resistancerepublicaine.com/2019/08/29/une-racaille-a-la-jeune-elue-rn-isabelle-surply-tu-sais-ce-quon-leur-fait-en-algerie-aux-femmes-comme-toi/>

Isabelle Surply, élue courageuse, est mise en examen pour avoir dénoncé une mosquée islamiste. Son combat est validé par un rapport, mais à quel prix ?

Dans une petite ville de la Loire, une élue locale se retrouve au cœur d'une tempête judiciaire et médiatique. Son crime ? Avoir osé qualifier une mosquée de mouvement islamiste. Cette femme, Isabelle Surply, conseillère municipale et régionale, incarne un combat qui divise : celui de la dénonciation d'un islam radical face à une justice qui semble parfois hésiter. Son histoire soulève des questions brûlantes : peut-on encore parler librement de l'islamisme en France ? Et à quel prix ?

Un Combat Contre l'Islamisme à Saint-Chamond

Isabelle Surply n'est pas une inconnue dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Éluë d'opposition à Saint-Chamond, elle s'est forgée une réputation de **lanceuse d'alerte** en pointant du doigt les dérives qu'elle associe à l'islam radical. Depuis 2016, elle alerte sur les activités de la mosquée Saint-Julien, affiliée à la confédération turque *Milli Gorus*, un mouvement souvent décrit comme proche des **Frères Musulmans**. Ses prises de position,

bien que controversées, s'appuient sur des faits qu'elle juge alarmants, comme des prêches radicaux ou des pratiques contraires aux valeurs républicaines.

En mai 2024, elle franchit une nouvelle étape en qualifiant publiquement les responsables de cette mosquée d'**islamistes**. Une accusation lourde, mais qu'elle estime justifiée. Pourtant, cette déclaration lui vaut une mise en examen pour **diffamation** et **injure publique**. Ce n'est pas la première fois que ses propos déclenchent des poursuites judiciaires, mais cette affaire prend une tournure particulière : un rapport officiel semble corroborer ses accusations.

Le Rapport Beauvau : Une Validation Inattendue

Un document récent, émanant des services de renseignement, a jeté une lumière crue sur les activités des Frères Musulmans en France. Ce rapport, souvent désigné sous le nom de **rapport Beauvau**, détaille l'**entrisme islamiste** opéré par des organisations comme Milli Gorus. Selon ce document, ces mouvements chercheraient à promouvoir des idéologies contraires aux principes républicains, notamment en infiltrant des institutions locales.

« Les islamistes savent instrumentaliser les lois et les libertés des démocraties pour faire avancer leur programme. »

Un géopolitologue renommé

Ce rapport, rendu public peu avant la mise en examen d'Isabelle Surply, semble donner du poids à ses accusations. Il décrit Milli Gorus comme une organisation aux discours **suprémacistes** et **anti-occidentaux**, des termes qui résonnent avec les alertes lancées par l'élue. **Pourtant, malgré ces conclusions**

officielles, c'est elle qui se retrouve dans le viseur de la justice. Une ironie qui interroge sur la liberté de dénoncer des dérives idéologiques dans un cadre démocratique.

Une Éluée Sous Pression

Le combat d'Isabelle Surply ne se limite pas aux salles d'audience. Depuis qu'elle a commencé à dénoncer les agissements de la mosquée Saint-Julien, elle fait face à une vague de **menaces de mort**. En avril 2024, des inscriptions glaçantes, telles que « Isabelle Surply, on va t'égorger », ont été retrouvées sur les murs d'une école de Saint-Chamond. Ces actes, attribués à des groupuscules extrémistes, s'ajoutent à une longue liste d'intimidations : pneus crevés, insultes en pleine rue, menaces de viol.

Face à ces agressions, l'élue déplore un manque de soutien des autorités. Ses multiples plaintes ont souvent été classées sans suite, et elle affirme n'avoir reçu aucune protection sérieuse. Cette situation soulève une question essentielle : comment protéger ceux qui osent s'exprimer sur des sujets sensibles ?

Chronologie des événements clés :

- **2016** : Isabelle Surply commence à alerter sur les activités de la mosquée Milli Gorus.
- **2021** : Elle dénonce un prêche misogyne, entraînant l'expulsion d'un imam.
- **2022** : La mosquée est retirée des Journées du patrimoine après son intervention.
- **2024** : Mise en examen pour diffamation après avoir qualifié la mosquée d'islamiste.

Milli Gorus : Une Organisation Controversée

Pour comprendre l'affaire, il est crucial de s'intéresser à *Milli Gorus*, un mouvement fondé en Turquie dans les années 1960. Souvent présenté comme le bras idéologique du président turc Recep Tayyip Erdogan, il prône un islam politique qui inquiète les autorités françaises. En 2021, le ministre de l'Intérieur avait qualifié ce mouvement d'**ennemi de la République**, pointant du doigt ses discours radicaux et ses ambitions d'influence.

À Saint-Chamond, la mosquée Saint-Julien, gérée par Milli Gorus, a été au centre de plusieurs polémiques. En 2022, elle a été retirée des Journées européennes du patrimoine grâce à l'action d'Isabelle Surply, qui estimait que sa présence était incompatible avec les valeurs républicaines. Pourtant, les autorités locales semblent hésiter à prendre des mesures fermes, une attitude que l'élue attribue à des considérations électoralistes.

La Justice Face à l'Islamisme : Un Équilibre Précaire

La mise en examen d'Isabelle Surply illustre un paradoxe. D'un côté, un rapport officiel confirme les dangers posés par des mouvements comme Milli Gorus. De l'autre, une élue est poursuivie pour avoir repris des accusations similaires. Ce décalage soulève des interrogations sur la manière dont la justice traite les lanceurs d'alerte. Est-il possible de dénoncer l'islamisme sans risquer des poursuites ?

« La liberté d'expression est un pilier de la démocratie, mais elle semble à géométrie variable dès qu'il s'agit d'islamisme. »

Un observateur politique

Pour beaucoup, cette affaire reflète une instrumentalisation des lois sur la diffamation par des acteurs qui chercheraient à faire taire les critiques. Isabelle Surply elle-même évoque une stratégie d'**épuisement judiciaire**, où les plaintes répétées visent à la décourager financièrement et psychologiquement.

Un Soutien Politique en Demi-Teinte

Si Isabelle Surply a reçu le soutien de certaines figures politiques, comme une ancienne ministre ou des élus locaux, celui-ci reste souvent discret. En privé, plusieurs responsables saluent son courage, mais peu osent s'exprimer publiquement. Cette frilosité contraste avec l'engagement sans faille de l'élue, qui continue de dénoncer ce qu'elle perçoit comme une menace pour la société française.

Dans un récent conseil municipal, une proposition visant à étendre la **protection fonctionnelle** aux élus locaux a été déposée. Une avancée, mais qui reste insuffisante pour Isabelle Surply, qui estime que les autorités manquent de volonté pour agir concrètement.

Année	Événement	Conséquence
2016	Début des alertes sur Milli Gorus	Premières menaces contre Surply
2021	Dénonciation d'un prêche misogyne	Expulsion de l'imam
2024	Mise en examen pour diffamation	Poursuites judiciaires en cours

Les Enjeux d'un Débat National

L'affaire Isabelle Surply dépasse le cadre local de Saint-Chamond. Elle met en lumière des tensions nationales autour de l'islamisme, de la **liberté d'expression** et de la sécurité des élus. Dans un

contexte où les rapports officiels alertent sur la montée de l'entrisme islamiste, pourquoi les lanceurs d'alerte comme Isabelle Surply sont-ils si souvent laissés seuls face aux menaces ?

Les statistiques sont éloquentes. Selon un rapport récent, près de 600 mosquées en France seraient sous influence de mouvements radicaux. Pourtant, les actions concrètes pour contrer cet entrisme restent limitées. Les élus locaux, souvent en première ligne, se retrouvent démunis face à des pressions multiples : judiciaires, sociales et sécuritaires.

Que Faire Face à l'Islamisme ?

Le cas d'Isabelle Surply pose une question cruciale : comment concilier la lutte contre l'islamisme avec le respect des libertés fondamentales ? Pour certains, la solution passe par un renforcement des mesures de contrôle sur les associations cultuelles. Pour d'autres, il s'agit de mieux protéger les élus qui osent s'exprimer.

Voici quelques pistes envisagées :

- **Renforcer la surveillance** des mosquées soupçonnées de radicalisation.
- **Protéger les lanceurs d'alerte** par des mesures de sécurité concrètes.
- **Simplifier les procédures d'expulsion** pour les prêcheurs radicaux.
- **Sensibiliser les élus locaux** aux risques de l'entrisme islamiste.

Quoi qu'il en soit, l'histoire d'Isabelle Surply montre que le combat contre l'islamisme est loin d'être gagné. Entre menaces, poursuites judiciaires et manque de soutien, les lanceurs d'alerte paient un lourd tribut pour leurs convictions.

Un Symbole de Résistance

Isabelle Surply, par son courage, incarne une forme de résistance face à ce qu'elle perçoit comme une menace pour la société française. Son parcours, semé d'embûches, rappelle que dénoncer l'islamisme n'est pas sans risques. Pourtant, elle refuse de baisser les bras, portée par une conviction profonde : la vérité doit être dite, même au prix de sacrifices personnels.

Son histoire résonne avec celle d'autres figures, comme *Samuel Paty* ou *Mila*, qui ont payé cher leur opposition à l'islam radical. Dans un pays où la laïcité est un pilier, le cas d'Isabelle Surply invite à réfléchir : comment protéger ceux qui défendent les valeurs républicaines face à l'intimidation ?

« Je ne lâcherai jamais rien, car c'est une question de principe et de survie pour notre société. »

Isabelle Surply

En attendant l'issue de son procès, Isabelle Surply continue de porter son message, malgré les risques. Son combat, qu'on le soutienne ou non, met en lumière les défis complexes auxquels la France est confrontée. Entre liberté d'expression, lutte contre l'islamisme et protection des élus, l'équilibre reste fragile.

Tags: [accusations](#) [diffamation](#) [critique islamisme](#) [mosquée milli görüs](#) [Rapport Beauvau](#) [Saint-Chamond](#)

Dénonciation de l'islamisme : une élue locale mise en examen

Info VA. [Isabelle Surply, élue d'opposition divers droite](#) à Saint-Chamond (Loire) est mise en examen pour diffamation et injure publique. En effet, en mai 2024,

l'élue avait qualifié les propriétaires de la mosquée Milli Gorus, mouvement turc proche des Frères Musulmans, d'islamistes. Un qualificatif pourtant largement corroboré par le rapport de Beauvau.

<https://viralmag.fr/isabelle-surply-une-elue-face-a-lislamisme/>